



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des **Cadres** des  
**Organismes Sociaux**

# La lettre de La Michodière

N°05-2024 – 8 février 2024

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Bruno Gasparini, Directeur Gérant



EDITO

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, « UN LÉGER BRUIT DANS LE MOTEUR ... »

Voilà plus d'un an que nous alertons au SNFOCOS sur la **déstabilisation structurelle du financement** de notre régime de **complémentaire santé** dont la **pérennité est menacée**. Après une bonne **décennie sans augmentation**, la cotisation globale est toujours répartie à part égale malgré **un déficit structurel estimé autour de 15 millions d'€ en 2023**.

Les sommes considérables « économisées » sur une augmentation de valeur du point de 3% en moyenne sur les deux dernières années, alors que l'inflation constatée a été de 11%, permettraient cette nouvelle répartition de la cotisation et rendraient le régime immédiatement excédentaire.

**C'est pourquoi le SNFOCOS a insisté** pour la présence **dans sa plateforme revendicative** d'une valeur du point à la hauteur de l'inflation et pour la modification de proportionnalité du financement employeur de la cotisation globale à 60/40 en notre faveur.

**L'employeur a tenté** de nous ramener à la table des négociations avec pour seules propositions la **hausse des cotisations et la baisse du niveau de couverture**. Il aura fallu 3 mois de rupture de dialogue social puis une ouverture avec la **négociation Capssa** (notre prévoyance) qui accepte d'endosser et couvrir le déficit 2023 par **mécanisme temporaire de mutualisation** (solidarité financière) pour que le « dialogue » reprenne.

**Ce soutien est nécessaire mais non suffisant** : lors des deux prochaines RPN, le **SNFOCOS continuera de réclamer une part patronale à 60%**. Avant **d'envisager**, et, les **augmentations de cotisation**, et, la **révision du panier de soins**, l'employeur devra montrer qu'il est lui aussi favorable à la pérennité de la complémentaire santé pour les agents de la Sécurité sociale.

*Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS*

### SOMMAIRE

**Page 1 : Edito du SG**  
Complémentaire santé,  
« un léger bruit dans le  
moteur ... »

**Pages 2 et 3 :**  
**Praticiens Conseils du**  
**SNFOCOS**

Ras la R.U.  
Webinaire le 9 février  
2024

**Page 3 à 4 : Journée des**  
**Délégués Régionaux**  
**SNFOCOS**

Le 7 février 2024

**Page 4 : Travailleurs**  
**sociaux**

Cr du SNFOCOS de la  
réunion du 23 janvier  
2024 à l'UD 13

**Page 5 : Aïdants**  
Dispositif « Je suis proche  
aidant », le SNFOCOS  
appuie l'enquête en ligne  
lancée par l'UCANSS

**Page 6 : Edito de Frédéric**  
**Souillot, SG de FO du 31**  
**janvier 2024**

Pas de jachère pour les  
salaires !

**Page 7 : Agenda**



# PRATICIENS CONSEILS (PC) DU SNFOCOS

## RAS LA R.U.

Depuis des années les PC n'ont, malgré les difficultés, jamais manqué de loyauté.

Nous avons appliqué les orientations selon les COG au gré des ordres et contre ordres sur cette prestation emblématique de l'efficacité du service médical qu'est le contrôle des arrêts de travail.

### Et la R.U est arrivée !

**Le quotidien du Médecin conseil CEPRA est devenu le tragique contrepied de tout ce pour quoi nous avons fait ce métier. On l'oublie trop souvent : les praticiens conseils ont leur mission de service public et la pérennité de la soutenabilité de notre protection sociale chevillés au corps.**

La réaction d'un praticien conseil du terrain telle qu'elle nous est parvenue résume bien la situation :

*« La désorganisation bat son plein, nous ne sommes plus maîtres de rien, horaires, nombre de convoqués, type de convoqués, changement de planning. On s'échine à aller faire des échanges auprès de confrères libéraux dont certains nous raillent quand ils ne nous rendent pas responsables de toutes leurs misères. On est partout dans le bricolage express, le management à la petite semaine. Je suis devenu un O.S de la production. »*

- Disparition de l'expertise médicale par l'adoption de convocations sur signalements par requêtes sans échéance médicalisées.
- Dégradation de la motivation de certains agents du fait du surcroît de travail entraînant une diminution de la qualité du pré-médical et donc une perte de temps praticien, utilisé pour régler des problèmes administratifs.
- Augmentation du transfert des tâches des techniciens (qui eux aussi se raréfient comme neige au soleil) sur le praticien.
- Apparition d'une pression hiérarchique pour stabiliser au 28<sup>e</sup> mois pour faire baisser les IJ alors qu'en intervenant plus tôt nous pouvions auparavant éviter une désinsertion de la vie et une reprise de travail dans de bonnes conditions.
- Un temps de traitement qui s'allonge :
  - les dossiers sont multi risques (AT/MP, Invalidité générant souvent plusieurs rapports).
  - Pour ouvrir un 324-1 : Hippocrate : 12 clics. MATIS : 24 clics ... !
- Statistiques ou diktats qui deviennent la loi pour les délais de convocation ou les suspensions des IJ (en moins de 8 jours) et nous font passer pour des charlots.
- Gestion sur le flux qui a signé la fin des échéances médicalisées et dont le LOGO MATIS matérialise le concept.

Pour la petite histoire le logo MATIS reprend cette vision de la gestion sur le flux avec une ligne partant du M passant par l'A pour accompagnement, T pour traitement I pour informations disponibles dans nos bases et S pour médical ? Avec une référence à l'aile d'Hermès pour un peu de poésie (dans ce monde de brutes ?)

**Conséquence** : Nous intervenons sur des arrêts de plus en plus longs avec en corollaire face à nos décisions **une montée à la limite de l'acceptable des incivilités.**

Quand il ne s'agit pas de menaces verbales voire physiques, plaintes à l'Ordre ...

Sans parler des contentieux infirmés sur les contestations de durée d'arrêt de travail des employeurs.

Comme avec les MSO et autres MSAP, le contexte avec les libéraux est tendu comme un arc d'autant que certains directeurs ou certains programmes nationaux en rajoutent une couche ...

### Sur le terrain :

Les PC Niveau A CEPRA deviennent paranos avec les assurés :

Les PC Niveau A s'épuisent étant donné la qualité de moins en moins bonne du contenu et des erreurs de tri dans les vacations.

Nous ne pouvons nier aujourd'hui les risques psycho-sociaux engendrés par ces traitements.

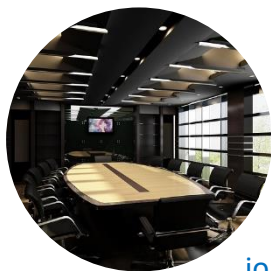
Il y a quelques années un haut responsable de la CNAM nous avait dit : on ne peut plus cantonner des praticiens conseils à un travail répétitif dont ils ne voient plus la valeur ajoutée finale....

**Le SNFOCOS se veut fédérateur de tous ceux qui pensent que nous ne pouvons plus accepter l'ambiance explosive actuelle, générée par une gestion déshumanisée d'une activité fondamentalement humaine**

**Vous partagez nos valeurs : Rejoignez-nous !**

Les PC du SNFOCOS organisent un nouveau webinaire demain le 9 février à partir de 12h15

**Retrouvez ici leur plateforme revendicative**



## JOURNÉE DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX SNFOCOS

**LE 7 FÉVRIER 2024**

Le SNFOCOS, avant sa commission exécutive du 3 avril 2024 à Paris, a organisé une journée nationale des délégués régionaux thématique : développement et syndicalisation ; le rôle des délégués régionaux.

Plus de 40 participants ont dans un premier temps bénéficié d'une intervention de TECHNOLOGIA.

De nombreuses prises de paroles des délégués régionaux ont permis de partager une vision commune et de partager les bonnes pratiques de chacun.

L'occasion a été donnée au Secrétaire Général de rappeler l'importance de maintenir notre indépendance syndicale et la place centrale de l'adhérent au cœur de nos actions de développement syndical.

Le Secrétaire Général a rappelé que le rôle de délégué régional est défini dans nos statuts et qu'il existe des différences d'application en fonction des contextes locaux.

Il a aussi souligné combien l'ancrage départemental auprès des Unions Départementales FO est central avec pour finalité l'animation, la perméabilité inter professionnelle et le dialogue entre les sections, d'organismes à organismes.

Évoquant la nécessité de savoir capitaliser les résultats obtenus par le SNFOCOS aux élections, les participants ont été invités à une réflexion sur le moyen de convertir un vote favorable en adhésion et en militantisme.

Le secrétaire Général a assuré les participants de sa volonté d'apporter le soutien indispensable du niveau national à tous ceux qui font l'effort de militer, en mobilisant différents vecteurs : les formations, l'assurance protection juridique, l'assistance de notre juriste spécialisée, Valérie, et la mutualisation des moyens. L'aide existe pour tous mais elle d'autant plus proportionnelle que le poids du mandat est grand.

Les délégués régionaux ont pu tour à tour parler de leur expérience au sein des différentes régions et organismes et un temps a été réservé aux questions/réponses.

Nous n'hésiterons pas à renouveler ce type de journée thématique afin de poursuivre notre progression, mais aussi d'apporter tout le soutien nécessaire et attendu à nos militants du terrain.

*Jocelyne Lavier d'Antonio pour le SNFOCOS*

---



## **TRAVAILLEURS SOCIAUX**

### **COMPTE RENDU DU SNFOCOS**

### **DE LA RÉUNION DU 23 JANVIER 2024 À L'UD 13**

Au sein de l'UD des Bouches du Rhône, Le SNFOCOS a animé une réunion en présence des travailleurs sociaux de la CARSAT du Sud-est et de la CAF 13. Avec Stéphane PAULET, Frédérique PETIT et Jean-Marc BALDI, Bruno GASPARINI a détaillé la feuille de route de l'UCANSS portant sur les négociations en cours.

Lors de la mise en place de la prime SEGUR, le SNFOCOS a porté son élargissement immédiat à tous les travailleurs sociaux de l'assurance maladie. Nous connaissons les rouages de notre institution. Si l'on ne saisit pas la balle au bond, le budget est perdu. Une fois de plus, nous avons vu juste. Aujourd'hui la réponse est sans appel, le SEGUR est clos.

Le COMEX a pris conscience de la perte d'attractivité des postes au sein de notre institution. Dans les négociations qui arrivent, nous nous sommes positionnés pour l'obtention du niveau 6 et l'évolution de l'article 23 pour le métier d'assistante sociale.

Cette ouverture ne doit pas occulter les problèmes de fond : les effectifs, les moyens et les nouvelles directives. La renégociation de la nouvelle classification doit être à la hauteur de nos ambitions en revalorisant les salaires, il faut aller vite, c'est urgent. !

Le SNFOCOS est très attaché au maintien et fonctionnement de toutes les branches de l'assurance maladie. En ces périodes où le social ne cesse de reculer, nous continuerons au sein de nos instances nationales à nous opposer aux décisions contraires à notre ADN.

**Pour une sécurité sociale juste et au service de nos assurés sociaux !**

*Stéphane Paulet et Jean-Marc Baldi pour le SNFOCOS*



## AIDANTS

### DISPOSITIF « JE SUIS PROCHE AIDANT », LE SNFOCOS APPUIE L'ENQUÊTE EN LIGNE LANCÉE PAR L'UCANSS

**+ de 11 millions d'aidants en France**

**Dont 68% ont une activité professionnelle**

**Chacun y consacrant, en moyenne, 19h de son temps  
hebdomadaire**

**1 salarié sur 2 choisit de ne pas en parler à sa hiérarchie**

C'est dans ce cadre que le SNFOCOS a porté le sujet des « **proches aidants** » au sein de la sécurité sociale.

Les échanges avec l'UCANSS ont abouti à la signature d'un accord le 13 juillet 2021.

Depuis le 1 janvier 2022, l'objectif de cet accord est de venir en soutien aux salariés proches aidants des organismes de sécurité sociale (OSS) du Régime Général.

Deux ans plus tard, force est de constater que les aides mises à la disposition des salariés des OSS sont peu actionnées.

Ces aides répondent-elles aux besoins ? Sont-elles connues et identifiées ?

Pour le savoir, l'UCANSS a décidé du lancement d'une vaste enquête auprès des salariés mais aussi auprès des DRH des organismes.

**Le SNFOCOS soutient cette enquête qui vous sera diffusée par vos organismes et invite le plus grand nombre d'entre nous à y répondre. Qu'on se le dise !**





# EDITORIAL DE FRÉDÉRIC SOUILLOT, SG DE FO DU 31 JANVIER 2024

## PAS DE JACHÈRE POUR LES SALAIRES !



L'éditorial de Frédéric Souillot  
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter



# PAS DE JACHÈRE POUR LES SALAIRES!

**L**es débuts d'années riment souvent avec négociation annuelle obligatoire sur les salaires. Alors qu'en 2023, la moyenne des augmentations de salaires se situait entre 4% et 5%, les prévisions pour l'année 2024 sont en baisse. Selon plusieurs études, elle ne dépasserait pas la barre des 4%. Pour autant, les dépenses courantes ne baissent pas. Au contraire, le gouvernement envoie aux salariés la facture du « *quoi qu'il en coûte* » en décidant d'augmenter de près de 10% le prix de l'électricité au 1<sup>er</sup> février.

C'est dans ce contexte que depuis quelques semaines, le monde de l'agriculture se mobilise pour une amélioration des conditions de vie et pour obtenir une meilleure rémunération de son travail.

Confrontés à des politiques agricoles nationales et européennes qui créent les conditions d'une concurrence déloyale, les salariés agricoles subissent de plein fouet à la

fois l'inflation et la crise qui pèse sur la politique sociale du secteur. Les travailleurs agricoles ne vivent plus de leur travail, alors qu'ils nourrissent la population. À l'image de l'exigence de souveraineté industrielle, la souveraineté alimentaire doit devenir un enjeu prioritaire pour la relance de la production en France.

Le gouvernement doit trouver une solution pérenne et équitable à cette crise. FO revendique l'amélioration de la rémunération et des conditions de travail des salariés et des agriculteurs. Ces revendications sont partagées par tous les travailleurs, qui subissent les salaires trop bas, la détérioration du pouvoir d'achat, les temps partiels subis, les difficultés à boucler les fins de mois, la sous-valorisation des métiers, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes...

Ces revendications, nous les portons auprès des pouvoirs publics, auprès du Premier ministre et auprès de la ministre du Travail, que nous avons récemment rencontrés. Mais nous ne les avons pas retrouvées dans le discours de politique générale du Premier ministre.

« *Déverrouiller, désmicardiser, débureaucratiser* », tel était le leitmotiv du propos de Gabriel Attal devant l'Assemblée nationale. Le Premier ministre a annoncé pêle-mêle une large simplification des normes, une nouvelle réforme du droit du travail visant à négocier certaines règles uniquement au niveau de l'entreprise, une nouvelle réforme de l'Assurance chômage

pour durcir les conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi, comme le président de la République l'avait annoncé à Davos, la suppression de l'allocation spécifique de solidarité, la généralisation des quinze heures de travail pour continuer à bénéficier du RSA ou

## Le gouvernement envoie aux salariés la facture du « *quoi qu'il en coûte* »

encore une réforme des bas salaires, l'extension de la rémunération au mérite dans la fonction publique... Ces différentes mesures risquent une nouvelle fois de porter atteinte au paritarisme et à notre modèle social, pourtant vanté et salué comme « *protecteur et envié dans le monde entier* ».

Pour défendre nos droits et nos conquêtes sociales, faire avancer nos revendications dans tous les lieux dédiés à la négociation collective, obtenir l'amélioration des droits des salariés et de leurs conditions de travail, FO sera au rendez-vous!

Plus que jamais, la priorité de FO est l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux. Dans le public comme dans le privé, pas de jachère pour les salaires!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

## POUR ADHÉRER AU SNFOCOS



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

Contactez le syndicat SNFOCOS présent dans votre organisme ou à défaut, le  
SNFOCOS National : 2 rue de la Michodière 75002 Paris 01 47 42 31 23

[snfocos@snfocos.fr](mailto:snfocos@snfocos.fr) ou adhérez via le formulaire en ligne sur  
<https://snfocos.org/adherer/>

### AGENDA

**8 février 2024 :**  
Bureau National du  
SNFOCOS

**9 février 2024 :**  
CPP ARS du  
SNFOCOS

**12 février 2024 :**  
CPP ADD du  
SNFOCOS

**13 février 2024 :**  
AG SNFOCOS Saint  
Etienne

**5 mars 2024 :**  
CPP Retraités du  
SNFOCOS

### NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

